

Newsletter n°21 mars 2023

Une nouvelle voie pour les médecins libéraux

Devant les insatisfactions de la négociation conventionnelle, qui ont conduit la grande majorité des syndicats de médecins libéraux à refuser instantanément de signer la convention, les médecins sont aujourd'hui à la croisée des chemins... Il y a celles et ceux qui veulent dévisser, d'autres qui souhaitent combattre le gouvernement en se déconventionnant. Certains qui imaginent l'avenir dans le salariat et sans doute une grande majorité qui va, quelle que soit l'issue du règlement arbitral, continuer comme avant à pratiquer malgré leur déception dans l'intérêt général, pour la santé des français avec des conditions d'exercice encore un peu plus dégradées.

Il y a un peu plus de 60 ans, dans un village, le maire, le médecin, l'instituteur, le curé étaient des "notables" qui incarnaient des valeurs. Ils étaient des **pilliers de la société** que personne ne souhaitait remettre en cause, et à qui on pouvait confier une partie de son existence en confiance. En contrepartie l'État leur donnait les moyens d'exercer leur ministère. Avec beaucoup d'ingratitude, la société a balayé tout cela sans imaginer autre chose par manque d'idée peut-être, de courage sûrement. L'histoire nous a pourtant appris qu'il faut **se réinventer en permanence** pour ne pas disparaître. Les médecins n'échappent pas à cette règle. Se réinventer n'est pas simple, nos leaders ont plutôt tendance à proposer toujours plus en réalisant en réalité moins et bien évidemment sans changer de paradigme, même si celui-ci est à bout de souffle.

Face aux évolutions technologiques et organisationnelles, face au nouveau comportement des patients, il faut pallier un état qui, faute de moyens se désengage. Nous avons voulu proposer, avec Stéphane et Jean-Pierre (médecins libéraux), cofondateurs de la MIMS, un autre modèle : **le Cabinet Médical 2030**, pour soigner plus et mieux, tout en protégeant la qualité de vie des professionnels de santé. Ce cabinet d'un nouveau genre, adapté à chaque territoire, favorise **l'attractivité de la profession** et permet à chaque médecin de **vendre son organisation** à défaut de vendre sa patientèle. Un juste retour des choses. Faire en sorte que chaque Cabinet Médical 2030 soit une **organisation économiquement forte pour être socialement généreuse**, permet à chaque français qui fréquente ce cabinet **d'accéder à l'innovation santé** et à chaque médecin de **se réinventer en permanence**.

Ce Cabinet Médical 2030 existe dans sa version virtuelle, il y en a en projet et également en construction. Certains sont des structures existantes en phase de transformation...

Une **communauté de médecins** qui partage notre vision s'est constituée autour de ces projets.

Vous aussi, vous pouvez adhérer à ce nouveau concept, **venez nous rejoindre !**



Olivier Colin
Co Fondateur et Président de la MIMS

[Nous rejoindre](#)

La Caravane de L'Innovation

La MIMS commence son tour de France en Bretagne

Rendez-vous le **jeudi 22 juin** à Rennes, pour une journée dédiée aux **élus et professionnels de santé** avec au programme des formations, un déjeuner de travail avec la présentation d'innovations santé, et une conférence sur la MIMS, le **Cabinet Médical 2030** et les nouveaux modèles économiques.

La caravane de l'innovation

PROGRAMME

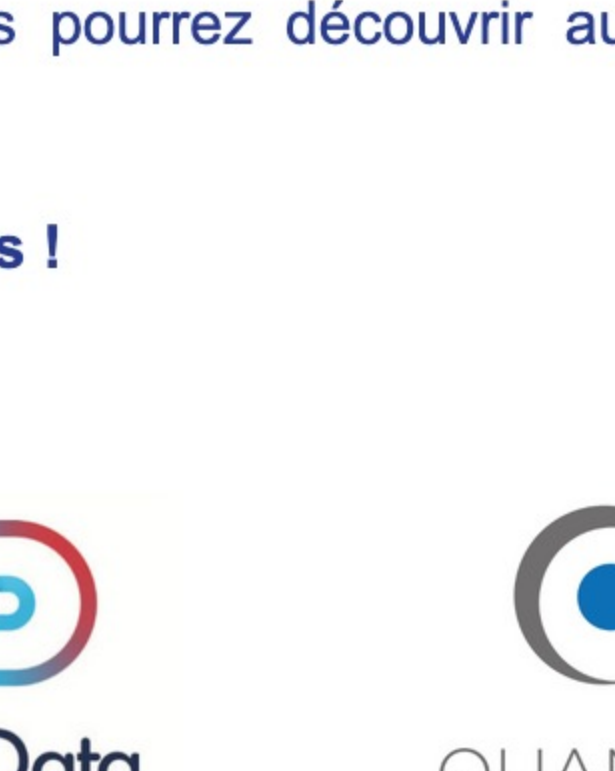


9:00	Accueil
9:30-12:30	Formations
12:45-14:00	Déjeuner de travail Présentation des innovations
14:15-14:30	Présentation de la MIMS Mr Olivier Colin - Président et cofondateur de la MIMS
14:30-16:00	Présentation du Cabinet Médical 2030 Drs Stéphane Landais et Jean-Pierre Binon - cofondateurs de la MIMS
16:00-16:15	Nouveau mode d'exercice Professionnel de santé porteur du projet
16:15-17:00	Modèles économiques Dr Jean-Pierre Binon

[En savoir plus / s'inscrire](#)

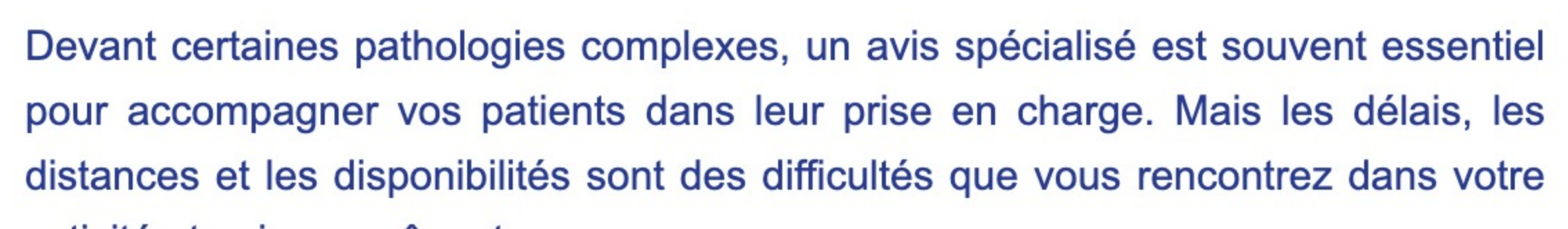
Point Agenda

Nouvelles startups accréditées MIMS



Lors de la dernière Table ronde des comités de la MIMS qui s'est déroulée le 16 février au Sénat, les membres du jury ont décidé d'attribuer l'accréditation à 4 nouvelles startups, que vous pourrez découvrir au prochain Forum Innovation Santé

Découvrez leurs innovations !



deuxiemeavis.fr

Devant certaines pathologies complexes, un avis spécialisé est souvent essentiel pour accompagner vos patients dans leur prise en charge. Mais les délais, les distances et les disponibilités sont des difficultés que vous rencontrez dans votre activité et qui vous gênent.

Le service deuxiemeavis.fr peut sans doute vous être utile dans votre pratique.


Le Dr Antoine Szmania, médecin généraliste, et le Dr Ludovic Friederich, gynécologue obstétricien spécialisé en endométriose, vous donnent rendez-vous pour un webinaire dédié aux médecins et entièrement dédié à l'endométriose.

Webinaire

deuxiemeavis.fr

Mercredi 5 avril de 19H à 19H45

Prescription et orientation devant une suspicion d'endométriose



Avec le Dr Antoine Szmania, le Dr Ludovic Friederich
Organisé par deuxiemeavis.fr

[Je m'inscris](#)

« L'expertise de deuxiemeavis.fr est considérée comme une innovation essentielle dans le fonctionnement du Cabinet Médical 2030 que porte la Maison de l'Innovation de la Médecine Spécialisée. Il favorise l'adhésion aux soins du patient et conforte le diagnostic du médecin traitant » Olivier Colin, Président de la Mims

Deuxiemeavis.fr est un service qui permet d'obtenir en moins de sept jours avec un dossier médical complet, l'avis spécialisé et argumenté d'un confrère reconnu dans ce domaine de santé. Plus de 250 confrères spécialisés sont à présent référencés pour plus de 650 pathologies. Le service est entièrement pris en charge pour vos patients.

[Je découvre](#)

Les partenaires de la MIMS



Suivez-nous

